



Bulletin départemental n° 416 du 3 novembre 2022



ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Sommaire:

Pôle examens et concours

- Arrêtés relatifs à l'organisation et à l'ouverture des inscriptions du CIRPE, session 2023

Information et orientation

- Fiche de poste professeur(e) intervenant en Classe Médias - ENA



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle des Examens et Concours
Pôle académique CFG/DNB

Affaire suivie par :
Bernadette BOISSIER
Tél : 04 90 27 76 59
Mél : pole.examensetconcours84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers - 84077 AVIGNON CEDEX 4
Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Dame des 7 douleurs
Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

**ARRETE PORTANT ORGANISATION DU JURY DU PREMIER CONCOURS INTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2023
OUVERT AUX INSTITUTEURS EXERÇANT DANS LE VAUCLUSE**

La directrice académique des services de l'Éducation nationale,

Vu l'arrêté ministériel du 24 décembre 1992 modifié fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles

Vu la note de service du 10 octobre 2022, parue au BOEN n°38 du 13 octobre 2022 précisant les modalités d'organisation des recrutements de la session 2023

ARRETE

- ARTICLE 1 : Un concours interne public et privé de recrutement de professeurs des écoles est organisé dans le département de VAUCLUSE pour l'année 2023.
- ARTICLE 2 : Les épreuves d'admissibilité et d'admission se dérouleront à la DSDEN de Vaucluse : **le mercredi 22 mars 2023 pour l'admissibilité et le lundi 27 mars 2023 pour l'admission.** Les candidats seront convoqués individuellement.
- ARTICLE 3 : Les travaux du jury d'admissibilité se dérouleront **le jeudi 23 mars** à 14 heures à la DSDEN de Vaucluse sous la présidence de Madame la directrice académique ou son représentant. Le jury statuera sur l'admissibilité des candidats. Les résultats de l'admissibilité seront affichés à la DSDEN de Vaucluse **le jeudi 23 mars** à 17 heures.
- ARTICLE 4 : Les travaux du jury d'admission se dérouleront **le lundi 27 mars** à 17 heures. Le jury statuera sur l'admission des candidats de l'enseignement public et de l'enseignement privé.
- ARTICLE 5 : Les résultats seront affichés à la DSDEN de Vaucluse **le mardi 28 mars** à 9 heures.
- ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la DSDEN de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 21 octobre 2022



Claudie FRANÇOIS GALLIN

Pôle des Examens et Concours
Pôle académique CFG/DNB

Affaire suivie par :
Bernadette BOISSIER
Tél : 04 90 27 76 59
Mél : pole.examensetconcours84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers - 84077 AVIGNON CEDEX 4
Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Da-
douleurs
Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

**OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS AU PREMIER CONCOURS
INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2023
OUVERT AUX INSTITUTEURS EXERÇANT DANS LE VAUCLUSE**

La directrice académique des services de l'Éducation nationale de Vaucluse,

Vu l'arrêté du 24 décembre 1992 modifié fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles

Vu la note de service du 10 octobre 2022, parue au BOEN n°38 du 13 octobre 2022 précisant les modalités d'organisation des recrutements de la session 2023

ARRETE

- ARTICLE 1 : Le registre des inscriptions au premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles, session 2023 sera ouvert dans le département de Vaucluse du mardi 18 octobre 2022, à partir de 12 heures au vendredi 18 novembre 2022, 12 heures, heure de Paris.
- ARTICLE 2 : L'inscription s'effectue en une phase unique d'inscription et de validation à l'adresse suivante : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>.
- ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la DSDEN de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 21 octobre 2022



Claudie FRANCOIS-GALLIN

Fiche de poste

Professeur(e) intervenant en Classe Médias – ENA

I – Descriptif du poste

Catégorie : Enseignant 2 nd degré titulaire ou contractuel Salaire contractuel ½ temps : 1 ^{ère} catégorie, Indice brut 408 : 859,88 € 2 ^{ème} catégorie, Indice brut 340 : 752,10 €	Quotité de travail et conditions : ½ service soit 9 Heures + temps de préparation + 1 IMP (1250 €/an brut)
---	---

Lieu d'exercice : Classe Médias – Ecole Numérique des Apprentissages
Passage de L'Oratoire - AVIGNON

Public accueilli : **Accueil mixte EN/PJJ-UEAJ**. La Classe Médias est un dispositif expérimental de persévérance scolaire qui accompagne en file active des jeunes décrocheurs de l'Education Nationale âgés de 15 à 18 ans (public lycéen) en panne de projet personnel d'orientation, associés à un groupe de jeunes de l'UEAJ âgés de 15 à 21 ans (suivi justice).

Principe général : Dispositif de remédiation souple et adaptable à chaque jeune avec admission au fil de l'eau. Co-construction des conditions d'une réussite scolaire pour chaque jeune : "*élever son niveau de formation initiale et continue, s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, exercer sa citoyenneté*". Objectif : remobilisation autour des apprentissages et élaboration d'un projet professionnel.

L'équipe pluridisciplinaire met en oeuvre une pédagogie adaptée (pédagogie de projet), basée sur une interaction fine entre apprentissages de type scolaire et activités de créations audiovisuelles, prenant appui sur les compétences psychosociales.

Positionnement dans l'organisation	Sous l'autorité de Madame l'IA-DASEN de Vaucluse, la personne recrutée intègre une équipe de professionnels de la PJJ et de l'association « Volt par l'image et par le son » qui prend en charge collectivement le fonctionnement de la structure avec l'aide de la coordinatrice, Madame Fouziya LIMOAN, responsable de l'association « Volt par l'image et par le son ».
---	--

II - Missions

Assurer une mission pédagogique spécifique

Le professeur recruté doit être en mesure de concevoir et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement adaptées à ce type de public éloigné des apprentissages scolaires tout en le guidant vers des exigences et des compétences attendues pour un retour en formation.

Les temps d'enseignement sont construits par l'équipe en projets et en interdisciplinarité en lien avec le projet pédagogique, afin de permettre aux élèves d'accéder au niveau requis pour leurs projets personnels. Des temps d'atelier sont à concevoir et à mettre en oeuvre pour intégrer au processus de raccrochage l'acquisition de compétences sociales et transversales favorisant la vie en collectivité et l'insertion scolaire ou professionnelle (alternance).

Assurer un suivi des jeunes dans leur processus de rattachement scolaire

Le retour nécessite un accompagnement personnalisé assuré par l'équipe. Le professeur doit :

- repérer et évaluer les candidatures par la conduite d'entretien de situation
- construire avec eux une relation de confiance et de réassurance dans une nécessaire distance.
- être un relais entre l'élève et les acteurs extérieurs (parents, partenaires, CIO...).
- aider les élèves à verbaliser leurs attentes et à les confronter à leurs besoins en termes de compétences à construire

Contribuer à la dynamique d'une structure expérimentale et au développement de nouvelles formes de professionnalité

La classe médias est une structure nouvelle créée à la rentrée 2021. Elle est une expérimentation d'un processus de rattachement devant permettre l'accès au diplôme et/ou la qualification. Les enseignants, éducateurs et professionnels de l'audio-visuel sont partie prenante de cette démarche et de son évaluation. Cela implique la participation à un travail d'équipe par :

- la mise en commun des expériences et difficultés dans des réunions de concertation.
- une entraide pédagogique : co-construction de cours, cours en binôme
- une contribution à une réflexion collective axée sur une démarche de développement professionnel pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves

Le projet expérimental suppose l'acceptation d'une nouvelle professionnalité qui intègre des dimensions d'enseignement, de suivi de tutorat, de vie scolaire, de recherche, de tâches administratives (bilans d'étape, rapport d'activités), de partage de vie quotidienne dans le cadre d'un service défini.

III – Environnement professionnel

Relations principales en interne	Jeunes inscrits dans la structure. Membres de l'équipe pédagogique : éducateur PJJ, enseignant PJJ en technologie, professionnels de l'association « Volt par l'image et par le son »
Partenaires externes	Le suivi des jeunes peut faire l'objet d'un travail avec des partenaires extérieurs : MLDS, CIO, missions locales, services éducatifs, acteurs du monde professionnel...

IV – Compétences requises.

	Les compétences professionnelles requises d'un(e) professeur(e) du micro lycée sont celles définies par le référentiel de compétence des enseignants http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html
--	---

Il est toutefois attendu que l'enseignant ait développé des compétences spécifiques à :

- la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs dans un cadre interdisciplinaire
- la coopération avec des partenaires éducatifs
- la maîtrise d'une solide expérience pédagogique fondée sur la prise en compte de la diversité des publics scolaires, des pratiques avérées de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves en rupture scolaire
- l'intégration du numérique à des fins éducatives et pédagogiques

V – Modalités de candidature

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, doivent parvenir **au plus tard le 18 novembre 2022** à l'attention de l'IEN-IO et de la coordinatrice Mme LIMOAN par courriel aux adresses suivantes : ce.iio84@ac-aix-marseille.fr

direction@equipevolt.com

Pour toute question et renseignement, personne à contacter : Marie-Line TARDIVEL, IEN-IO
Tél : **06.85.04.71.80**.

Les candidats retenus pour les entretiens seront reçus entre le 23 et le 30 novembre 2022 dans les locaux de la Classe Médias-ENA